

Septembre 2016

À l'attention des étudiants de 7^e année et de leurs parents:

Les parents peuvent considérablement aider leurs enfants à prendre des décisions au sujet de leur santé. Nous vous encourageons donc à lire, avec votre enfant, la feuille de renseignements et le formulaire de consentement ci-joints concernant les vaccins offerts dans le cadre du programme d'immunisation à l'école de cette année, soit:

- le vaccin contre l'hépatite B (fortement recommandé);
- le vaccin conjugué contre le méningocoque ACYW (**obligatoire en vertu de la Loi sur l'immunisation des élèves**);
- le vaccin contre le virus du papillome humain (VPH) (fortement recommandé).

À compter de septembre 2016, le vaccin contre le VPH sera offert à tous les élèves de 7^e année. Auparavant, en Ontario, il était réservé aux filles de 8^e année.

Seulement le bureau de santé peut offrir gratuitement ces vaccins, non par l'entremise du bureau de votre médecin de famille.

Comment votre enfant peut-il participer au programme d'immunisation en milieu scolaire?

Aux termes de la *Loi sur le consentement aux soins de santé*, il nous faut la permission de l'élève pour lui administrer un vaccin. En 7^e année, la plupart des élèves sont capables de prendre des décisions éclairées et de donner un consentement éclairé. En tant que fournisseurs de soins de santé, il nous incombe, sur le plan légal et éthique, de nous assurer que c'est bien le cas.² Si l'infirmière juge qu'un élève n'est pas capable de comprendre les renseignements, l'infirmière communiquera avec le parent ou le tuteur de l'élève en question.

Qu'est-ce qu'il vous faut renvoyer? Un formulaire de consentement complètement rempli par:

Les élèves: Cochez OUI ou NON concernant les vaccins offerts et signez votre nom, puis rapportez le formulaire à l'école avant la séance de vaccination. Rapportez votre formulaire de consentement même si vous choisissez de ne **pas** recevoir le vaccin. Seuls les élèves qui rapportent le formulaire de consentement dûment rempli indiquant qu'ils veulent se faire vacciner recevront le vaccin dans le cadre de la séance tenue à l'école.

Les parents: Signez le formulaire de consentement pour indiquer que vous avez lu la feuille de renseignements et que vous savez que, si votre enfant veut se faire vacciner, on lui offrira ces vaccins lors de la séance de vaccination tenue à l'école.

Pour en savoir plus de renseignements, visitez le site www.smdhu.org ou composez le 705-721-7520 ou 1-877-721-7520 poste 8807 pour parler avec une infirmière.

Sincèrement,

Colin Q-T Lee, MD, MSc, CCFP(EM), FRCPC
Médecin-hygiéniste adjoint
2 pièces jointes

¹ Consentement aux soins de santé (Loi de 1996 sur le), L.O. 1996, chap. 2, annexe A
<https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/96h02>

² College of Physicians and Surgeons of Ontario Consent to Medical Treatment Policy
<http://www.cpsso.on.ca/policies/policies/default.aspx?ID=1544>

Bureau principal
15 Sperling Drive
Barrie ON, L4M 6K9
tél. 705-721-7330
télé. 705-721-1495

Collingwood
280 Pretty River Pkwy.
L9Y 4J5
tél. 705-445-0804
télé. 705-445-6498

Cookstown
25, rue King S.
bureau 2, L0L 1L0
tél. 705-458-1103
télé. 705-458-0105

Gravenhurst
2-5 Pineridge Gate,
P1P 1Z3
tél. 705-684-9090
télé. 705-684-9959

Huntsville
34, rue Chaffey
P1H 1K1
tél. 705-789-8813
télé. 705-789-7245

Midland
Unité B, 865,
avenue Hugel, L4R 1X8
tél. 705-526-9324
télé. 705-526-1513

Orillia
169 rue Front Sud,
bureau 120, L3V 4S8
tél. 705 325-9565
télé. 705 325-2091

ÉTAPE N° 1 – RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉLÈVE

Nom de famille (légal)	Prénom	N° de carte Santé d'Ontario	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
			Garçon	Fille	Autre
Date de naissance <i>aaaa/mm/jj</i>	École		Classe ou nom de l'enseignant		
Nom du parent ou tuteur	Lien avec l'élève	Tél. (maison)	Tél. (travail) ou cell.		

ÉTAPE N° 2 – IMMUNISATION DE L'ÉLÈVE

Mon enfant a déjà reçu les vaccins ci-dessous: (*encercler le nom de marque et indiquer les dates auxquelles les vaccins ont été administrés*)

Vaccin contre l'hépatite B			Vaccin contre le méningocoque ACYW-135		
<input type="radio"/> Engerix®-B	<input type="radio"/> Recombivax-HB®		<input type="radio"/> Menactra®	<input type="radio"/> Menveo™	<input type="radio"/> Nimerix®
Dates <i>aaaa/mm/jj</i>	<i>aaaa/mm/jj</i>	<i>aaaa/mm/jj</i>	Dates <i>aaaa/mm/jj</i>	<i>aaaa/mm/jj</i>	<i>aaaa/mm/jj</i>
Vaccin combiné contre l'hépatite A et l'hépatite B			Vaccin contre le virus du papillome humain		
<input type="radio"/> Twinrix® Jr.	<input type="radio"/> Twinrix®		<input type="radio"/> Gardasil®	<input type="radio"/> Cervarix®	
Dates <i>aaaa/mm/jj</i>	<i>aaaa/mm/jj</i>	<i>aaaa/mm/jj</i>	Dates <i>aaaa/mm/jj</i>	<i>aaaa/mm/jj</i>	<i>aaaa/mm/jj</i>

ÉTAPE N° 3 – ANTÉCÉDENTS MÉDICAUX DE L'ÉLÈVE

SI OUI, EXPLIQUER

As-tu des allergies?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
As-tu déjà eu une réaction allergique à un vaccin?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
T'es-tu déjà évanoui ou as-tu déjà eu une crise épileptique?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Est-ce que tu as des problèmes de santé graves?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Est-ce que tu prends des médicaments?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Est-ce possible que tu sois enceinte?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

ÉTAPE N° 4 – SENSIBILISATION DU PARENT OU DU TUTEUR

La *Loi sur le consentement aux soins de santé* stipule que toute personne, quel que soit son âge, peut consentir à un traitement médical, pourvu qu'elle comprenne les avantages et les risques du traitement ainsi que les avantages et les risques du non-traitement. En Ontario, il n'y a pas d'âge minimum pour accorder un consentement éclairé. Dans le cadre de la séance de vaccination en milieu scolaire, une infirmière évaluera les élèves selon les principes de la *Loi sur le consentement aux soins de santé* pour s'assurer qu'elle peut obtenir un consentement éclairé. On encourage les parents et tuteurs à discuter avec leurs enfants, avant la séance, des avantages et des risques de la vaccination. Pour en savoir plus long sur la *Loi sur le consentement aux soins de santé*, visitez le <https://www.ontario.ca/fr/lois>.

Signature du parent ou tuteur:

Date:

ÉTAPE N° 5 – CONSENTEMENT DE L'ÉLÈVE

J'ai lu ou on m'a expliqué les renseignements sur le vaccin contre l'hépatite B, le virus contre la méningococcie et le vaccin contre le virus du papillome humain (VPH). Je comprends les avantages, les effets secondaires et les risques. Coche **OUI** ou **NON** pour chacun des vaccins. À moins d'être annulé par écrit, ce consentement demeure valide jusqu'à ce que toutes les doses de la série aient été administrées.

Vaccin contre l'hépatite B (série de 2 doses)					
<input type="checkbox"/> OUI, je veux recevoir le vaccin.			<input type="checkbox"/> NON, je ne veux pas recevoir le vaccin.		
Signature de l'élève			Signature de l'élève		
Date <i>aaaa/mm/jj</i>			Date <i>aaaa/mm/jj</i>		
Vaccin contre le virus du papillome humain (VPH) (série de 2 doses)					
<input type="checkbox"/> OUI, je veux recevoir le vaccin.			<input type="checkbox"/> NON, je ne veux pas recevoir le vaccin.		
Signature de l'élève			Signature de l'élève		
Date <i>aaaa/mm/jj</i>			Date <i>aaaa/mm/jj</i>		
Vaccin contre le méningocoque ACYW-135 (une seule dose)					
<i>NB: Ce vaccin est obligatoire pour pouvoir fréquenter l'école. Si tu ne veux pas le recevoir, communique avec le bureau de santé pour obtenir un formulaire d'exemption.</i>					
<input type="checkbox"/> OUI, je veux recevoir le vaccin.			<input type="checkbox"/> NON, je ne veux pas recevoir le vaccin.		
Signature de l'élève			Signature de l'élève		
Date <i>aaaa/mm/jj</i>			Date <i>aaaa/mm/jj</i>		
RÉSERVÉ À L'USAGE DU BUREAU DE SANTÉ – Sensibilisation du parent ou du tuteur par téléphone					
Communiqué avec:	POUR:			Numéro de tél. appelé:	Date: <i>aaaa/mm/jj</i>
	Hép. B	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON		
Lien avec l'élève:	VPH	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	Signature de l'infirmière:	Heure:
	Men ACYW-135	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON		



Programme d'immunisation en milieu scolaire Vaccin contre l'hépatite B

Qu'est-ce que l'hépatite B?

L'hépatite B (HB) est un virus qui se propage facilement par le sang et les liquides organiques. Le virus peut demeurer vivant sur des objets comme des rasoirs ou des brosses à dents jusqu'à une semaine. Il peut affecter le foie, causer de l'enflure ou le cancer du foie. Chaque année en Ontario, l'HB est responsable de :

- 350 décès;
- 300 cancers;
- 990 cas d'enflure du foie ou de troubles hépatiques.

Comment puis-je me protéger contre le virus de l'HB?

- Faites-vous vacciner.
- Pratiquez l'abstinence.
- Si vous considérez être sexuellement actif, il existe des façons de vous protéger contre l'hépatite B. Parlez à vos parents, à votre fournisseur de soins de santé ou visitez www.simcoemuskokahealth.org pour obtenir plus de renseignements.
- Assurez-vous que des outils stérilisés sont utilisés pour le tatouage ou le perçage corporel.
- Ne partagez pas les rasoirs, les brosses à dents ou les autres articles de soins personnels.

Quels sont les avantages du vaccin contre l'HB?

- Si toutes les doses sont reçues, la protection contre l'hépatite B est supérieure à 95 %. Cette protection dure au moins 15 ans chez la plupart des personnes.

Que contient le vaccin contre l'HB?

Composition du vaccin contre l'HB	À quel autre endroit le trouve-t-on?
Parties du virus de l'hépatite B	Hépatite B
Aluminium	Légumes, céréales, déodorants
*Chlorure de sodium	Corps humain, sel
*Borate de sodium	Eau, sol
*Levure	Corps humain, pains, bagels
*Formaldéhyde	Corps humain, fruits, poisson

*Seulement dans le Recombivax HB^{MD}

Le Recombivax contient du latex

Comment savoir si le vaccin contre l'hépatite B est sécuritaire?

- Le vaccin contre l'HB est utilisé depuis 1982.
- Chaque dose injectée est surveillée et les réactions sont signalées par le personnel infirmier et médical aux systèmes de surveillance des vaccins provinciaux et fédéraux.
- Vous ne pouvez pas contracter l'hépatite B en recevant le vaccin.

Quels sont les effets secondaires du vaccin contre l'hépatite B?

Les plus courants	Les moins courants	Les plus rares et graves
Rougeurs, douleur et/ou enflure au site d'injection, particulièrement durant les 24 premières heures	Fatigue, maux de tête et/ou fièvre légère	Difficulté à respirer, enflure du visage ou de la bouche, urticaire
Traitement : appliquez de la glace sur la région vaccinée et/ou prenez de l'acétaminophène (p. ex. Tylenol ^{MC})		Le personnel infirmier clinique est formé pour traiter les effets secondaires graves.

Comparaison des risques – le virus ou le vaccin?

Risques associés au virus de l'HB	Risques associés au vaccin contre HB
1 enfant infecté sur 10 contracte l'hépatite B aiguë	Bras sensible – 3 personnes sur 10
1 à 2 personnes sur 100 atteintes de l'HB aiguë meurent	Fièvre – jusqu'à 6 personnes sur 100
9 enfants infectés sur 10 n'ont pas de symptôme, mais peuvent infecter les autres (porteurs)	Réactions graves TRÈS rares
10 personnes infectées sur 100 de plus de 5 ans contractent l'HB chronique. Jusqu'à 1 personne sur 4 atteinte d'HB chronique meurt	Décès – zéro

Comment puis-je me préparer à recevoir le vaccin?

- Parlez à vos parents ou tuteurs à propos du vaccin.
- Apprenez à gérer vos inquiétudes au sujet de la vaccination (concentrez-vous sur votre respiration, ne regardez pas l'aiguille, comptez jusqu'à dix, etc.).
- Portez un chandail/une blouse ou une chemise à manches courtes.
- Prenez un déjeuner et buvez du jus ou mangez une petite collation supplémentaire.

Saviez-vous que l'Ontario possède une Loi sur le consentement aux soins de santé?

Si un membre du personnel infirmier juge que vous êtes capable de comprendre les avantages de la vaccination, les effets secondaires possibles et les risques à ne pas se faire vacciner, vous pouvez légalement prendre la décision de vous faire vacciner ou non. Cependant, il est recommandé de parler avec vos parents/tuteurs et, idéalement, vous et votre parent/tuteur devriez signer le formulaire de consentement avant l'administration du vaccin à l'école.



Programme d'immunisation en milieu scolaire Vaccin conjugué contre le méningocoque ACYW

Qu'est-ce que la méningite?

De nombreuses personnes sont porteuses de la bactérie méningocoque dans leur gorge ou leur nez sans se sentir malades. Elle se transmet par contacts étroits et directs. Par exemple, les baisers, la toux ou le partage d'articles comme des aliments, des boissons et des instruments de musique. Les gens tombent malades lorsque la bactérie se retrouve dans le sang et d'autres liquides organiques. Cela peut causer des lésions cérébrales, voire la mort, en seulement quelques heures.

Comment puis-je me protéger contre la bactérie méningocoque?

- Faites-vous vacciner.
- Ne partagez pas les aliments, les boissons ou les ustensiles.
- Ne partagez pas les rouges à lèvres ou les brosses à dents.
- Ne partagez pas les cigarettes.

Quel est l'avantage de recevoir le vaccin Menactra^{MD}?

- Vous avez déjà probablement reçu un vaccin contre la méningite méningococcique (p. ex. Menjugate^{MD}) pour les nourrissons qui protège contre **une** souche de bactérie. Le vaccin Menactra^{MD} administré en 7^e année est différent. Ce vaccin protège contre **quatre** souches de bactérie. Il protège de 80 % à 85 % des adolescents contre la maladie causée par ces quatre souches. Une dose de Menactra^{MD} est recommandée pour tous les adolescents âgés de 12 ans et plus.

N. B. : Ce vaccin est obligatoire aux termes de la Loi sur l'immunisation des élèves. Si vous ne voulez pas recevoir ce vaccin, communiquez avec le bureau de santé pour obtenir un formulaire d'exemption.

Que contient le vaccin Menactra^{MD}?

Composition du vaccin contre la méningite méningococcique	À quel autre endroit le trouve-t-on?
Parties de la bactérie méningocoque	Bactérie méningocoque
Toxoïde diphtérique	Autres vaccins pour enfants
Chlorure de sodium	Corps humain, sel
Phosphate de sodium	Laxatifs

Comment savoir si le vaccin Menactra^{MD} est sécuritaire?

- Le vaccin Menactra^{MD} est utilisé depuis 2006.
- Chaque dose injectée est surveillée et les réactions sont signalées par le personnel infirmier et médical aux systèmes de surveillance des vaccins provinciaux et fédéraux.
- Vous ne pouvez pas contracter la méningite en recevant le vaccin.

Quels sont les effets secondaires du vaccin Menactra^{MD}?

Les plus courants	Les moins courants	Les plus rares et graves
Rougeurs, douleur et/ou enflure au site d'injection, particulièrement durant les 24 premières heures	Douleurs musculaires, maux de tête et/ou fièvre légère	Difficulté à respirer, enflure du visage ou de la bouche, urticaire
Traitement : appliquez de la glace sur la région vaccinée et/ou prenez de l'acétaminophène (p. ex. Tylenol ^{MC})		Le personnel infirmier clinique est formé pour traiter les effets secondaires graves.

Comparaison des risques – la maladie ou le vaccin?

Risques associés à la méningite méningococcique	Risques associés au vaccin contre la méningite méningococcique
Environ 200 cas chaque année au Canada	Bras sensible – 6 personnes sur 10
Enflure du cerveau pouvant causer une perte de l'ouïe, un AVC ou des crises convulsives	Maux de tête ou fatigue – jusqu'à 6 personnes sur 10
Infection sanguine pouvant causer un choc ou une insuffisance d'organe. Autres infections des poumons, des articulations, des os, du cœur et de la peau	Réactions graves TRÈS rares
Décès – 1 cas grave sur 10	Décès – zéro

Comment puis-je me préparer à recevoir le vaccin?

- Parlez à vos parents ou tuteurs à propos du vaccin.
- Apprenez à gérer vos inquiétudes au sujet de la vaccination (concentrez-vous sur votre respiration, ne regardez pas l'aiguille, comptez jusqu'à dix, etc.).
- Portez un chandail/une blouse ou une chemise à manches courtes.
- Prenez un déjeuner et buvez du jus ou mangez une petite collation supplémentaire.

Saviez-vous que l'Ontario possède une Loi sur le consentement aux soins de santé?

Si un membre du personnel infirmier juge que vous êtes capable de comprendre les avantages de la vaccination, les effets secondaires possibles et les risques à ne pas se faire vacciner, vous pouvez légalement prendre la décision de vous faire vacciner ou non. Cependant, il est recommandé de parler avec vos parents/tuteurs et, idéalement, vous et votre parent/tuteur devriez signer le formulaire de consentement avant l'administration du vaccin à l'école.



Programme d'immunisation en milieu scolaire

Vaccin contre le virus du papillome humain – Gardasil®

Qu'est-ce que le virus du papillome humain (VPH)?

Le VPH est le sigle de virus du papillome humain. Le VPH peut causer des verrues génitales et le cancer (du col de l'utérus, anal, génital, de la bouche et de la gorge).

Comment puis-je contracter le VPH?

- Par un contact direct (baisers ou touchers) avec les régions génitales (y compris le pénis, le scrotum, le vagin, la vulve ou l'anus) ou avec une personne infectée par le VPH.
- Les rapports sexuels ne sont pas nécessaires pour contracter le VPH.
- De nombreuses personnes atteintes du VPH ne savent pas qu'elles sont infectées par le virus et peuvent transmettre le virus à d'autres personnes.

Comment puis-je me protéger contre le VPH?

- Faites-vous vacciner.
- Pratiquez l'abstinence.
- Si vous considérez être sexuellement actif, il existe des façons de vous protéger contre le VPH. Parlez à vos parents, à votre fournisseur de soins de santé ou visitez www.simcoemuskokahealth.org pour obtenir plus de renseignements.

Passez un test de dépistage! Même s'il n'existe pas de test de diagnostic de routine pour le VPH, les tests de Pap peuvent détecter les cancers du col de l'utérus tôt

Quels sont les avantages du vaccin contre le VPH (Gardasil®)?

- Les recherches ont révélé que le vaccin Gardasil® peut prévenir la plupart des cas de cancer du col de l'utérus si toutes les doses sont administrées avant qu'une personne devienne sexuellement active. Il est aussi efficace pour prévenir certains autres cancers ainsi que les cancers du pénis chez les hommes, les verrues génitales et le cancer de la gorge chez les femmes et les hommes.

Que contient le vaccin contre le VPH?

Composition du vaccin Gardasil®	À quel autre endroit le trouve-t-on?
Protéines du VPH	Virus du papillome humain
Chlorure de sodium	Corps humain, sel
Aluminium	Légumes, céréales, déodorants
L-histidine	Corps humain, fèves, poisson, lait
Polysorbate 80	Crème glacée, fromage cottage
Borate de sodium	Eau, sol
Levure	Corps humain, pains, bagels

Comment savoir si le vaccin Gardasil® est sécuritaire?

- Gardasil® a été approuvé pour une utilisation aux États-Unis depuis 2006 et au Canada depuis 2007.
- Chaque dose injectée est surveillée et les réactions sont signalées par le personnel infirmier et médical aux systèmes de surveillance des vaccins provinciaux et fédéraux.
- Vous ne pouvez pas contracter le VPH en recevant le vaccin.

Quels sont les effets secondaires du vaccin Gardasil®?

Les plus courants	Les moins courants	Les plus rares et graves
Rougeurs, douleur et/ou enflure au site d'injection, particulièrement durant les 24 premières heures	Fatigue, maux de tête et/ou fièvre légère	Difficulté à respirer, enflure du visage ou de la bouche, urticaire
Traitement : appliquez de la glace sur la région vaccinée et/ou prenez de l'acétaminophène (p. ex. Tylenol ^{MC})		Le personnel infirmier clinique est formé pour traiter les effets secondaires graves.

Comparaison des risques – le virus ou le vaccin?

Risques associés au VPH	Risques associés au vaccin contre le VPH
Environ 75 % des personnes pourraient être exposées à une infection du VPH à un moment de leur vie	Bras sensible – 8 personnes sur 10
14 700 cas de verrues génitales diagnostiqués par année en Ontario	Maux de tête ou fatigue – jusqu'à 2 personnes sur 10
630 femmes diagnostiquées d'un cancer du col de l'utérus par année en Ontario	Réactions graves TRÈS rares
150 décès par année en Ontario	Décès – zéro

Nouveaux en 2016

Ce vaccin financé par le secteur public (gratuit) est maintenant offert aux garçons et aux filles en 7^e année plutôt qu'en 8^e année.

Ce changement découle de recommandations formulées par des scientifiques et des experts pour protéger un plus grand nombre de jeunes contre l'infection par le VPH et les cancers connexes. Des groupes d'experts comme le Comité consultatif national de l'immunisation recommandent aussi que les garçons reçoivent le vaccin.

Remarque : Les filles qui seront en 8^e année en 2016-2017 pourront recevoir le vaccin.

Comment puis-je me préparer à recevoir le vaccin?

- Parlez à vos parents ou tuteurs à propos du vaccin.
- Apprenez à gérer vos inquiétudes au sujet de la vaccination (concentrez-vous sur votre respiration, ne regardez pas l'aiguille, comptez jusqu'à dix, etc.).
- Portez un chandail/une blouse à manches courtes.
- Prenez un déjeuner et buvez du jus ou mangez une petite collation supplémentaire.

Saviez-vous que l'Ontario possède une **Loi sur le consentement aux soins de santé**?

Si un membre du personnel infirmier juge que vous êtes capable de comprendre les avantages de la vaccination, les effets secondaires possibles et les risques à ne pas se faire vacciner, vous pouvez légalement prendre la décision de vous faire vacciner ou non. Cependant, il est recommandé de parler avec vos parents/tuteurs et, idéalement, vous et votre parent/tuteur devriez signer le formulaire de consentement avant l'administration du vaccin à l'école.

